Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro EDUQ : 9170740
Centre d'intérêt : 550

Guillemette, Roger.

Structuration des sercices [i.e. services] éducatifs à la Commission scolaire La Vallière : une approche globale / par Roger Guillemette. -- [Chicoutimi?] : R. Guillemette, 1981.
2 v. (47; i, 26 f.) ; 28 cm.

"Projet d'intervention présenté à l'ENAP en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique (MAP)". Bibliogr. : v. 1, f. 45-47. Dépouillement partiel : v. 2. L'informatique en réseau : rapport de rencontre.

Vedette(s)-secondaire(s) : Ecole nationale d'administration publique (Québec)

Descripteur(s) : Structure scolaire • Services pédagogiques • Organisation pédagogique • Rôle de l'école • Planification • Primaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom : Commission scolaire La Vallière (St-Félicien, Québec)

Identificateur(s) de sujet : Services éducatifs

Le présent ouvrage traite d'une démarche de structuration des services éducatifs entreprise à la commission scolaire La Vallière (Saint-Félicien), laquelle regroupe six écoles de niveau primaire. Cette démarche repose sur la conviction que pour jouer efficacement son rôle face à l'élève, l'école doit pouvoir compter sur un support éducatif adéquat, tout en jouissant de la plus grande autonomie possible. L'approche systémique est privilégiée tout au cours de la présentation des différentes étapes; par ailleurs la démarche est centrée sur l'élève et l'école.

Type de document :

9170740-A

INT
365
1

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

SOUSTRAIT
Ln 3 de 51 à l'inventaire

ENAP-MONTRÉAL
DOCUMENTATION

STRUCTURATION DES SERCICES EDUCATIFS A LA COMMISSION SCOLAIRE LA VALLIERE: UNE APPROCHE GLOBALE

LE CENTRE DE DOCUMENTATION E. N. A. P.

PAR

ROGER GUILLEMETTE
PROMOTION 1977-80
(TEMPS PARTIEL)

[Vol. 1]

PROJET D'INTERVENTION PRESENTE A L'ENAP
EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAITRISE
EN ADMINISTRAION PUBLIQUE (MAP)

DECEMBRE 1981

10-10008972

10-/180897

REGARDER UN ATOME LE CHANGE

REGARDER UN HOMME LE TRANSFORME

REGARDER L'AVENIR LE BOULEVERSE

Gaston Berger

REMERCIEMENTS

Une intervention de cette importance n'est rendue possible que grâce à la collaboration des divers intervenants d'une organisation.

Mes remerciements iront d'abord aux directeurs d'école qui ont bien voulu s'inscrire dans cette démarche et y consacrer temps et énergies.

Merci aux professionnels des services éducatifs pour toute la collaboration qu'ils m'ont apportée et de leur désir de rendre le système efficace.

Merci aussi à Monsieur Roland Tremblay, le président de la Commission Scolaire, qui a bien voulu accepter d'être le mandataire de l'organisme pour ce projet.

Merci à mon conseiller pédagogique, Monsieur André Briand, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi. André a été pour moi un guide précieux et sa disponibilité n'a jamais fait défaut.

Merci à Monsieur Carol Allaire, responsable de la maîtrise en administration publique à l'Université du Québec à Chicoutimi et à sa secrétaire Madame Hélène Fortin pour leur empressement à répondre à mes demandes.

Merci à Monsieur Paul Tessier, responsable de la formation à l'Enap, qui a toujours su être à l'écoute et m'encourager à continuer.

Enfin, un merci très particulier à Nicole et Céline pour la qualité de leur travail de dactylographie indispensable à cette présentation.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

AVANT-PROPOS

CHAPITRE 1

INTRODUCTION 1

1.1 Problématique 2
1.2 Terminologie 3
1.3 Objectifs 3
1.4 Démarche 4

CHAPITRE 2

L'ECOLE, BASE DU SYSTEME "COMMISSION SCOLAIRE LA VALLIERE" 6

2.1 L'enfant et son processus d'apprentissage 8
2.2 L'enfant et son environnement 9
2.3 L'école "cadre général" 10
2.4 L'école et son environnement 11
2.5 L'enfant et l'école 13
2.6 Le système commission scolaire 14

CHAPITRE 3

VERS UN CADRE GENERAL D'OPERATION DES SERVICES EDUCATIFS 15

3.1 Une approche globale 16
3.2 Démarche pour les années à venir 17
3.3 Démarche en 1981-82 17
3.4 Les résultats en 1981-82 18
3.5 Considérations générales 24

PAGE

CHAPITRE 4

LE SYSTEME DE GESTION 25

4.1 La décentralisation des décisions 26
4.2 Le processus de décision 27
4.3 Les lignes de communication 28
4.4 L'implication du personnel 29
4.5 Des rôles et des tâches bien définis 30
4.6 Des mécanismes de coordination 30

CHAPITRE 5

L'IMPORTANCE D'EVALUER POUR EVOLUER 32

5.1 Une définition de l'évaluation 33
5.2 Les processus 33
5.3 L'évaluation dans une perspective d'analyse institutionnelle 34
5.4 Préalable à l'évaluation de la démarche 35
5.5 Une activité de feed back 35
5.6 Analyse des données 37
5.7 Considérations générales 39

CHAPITRE 6

CONCLUSION 40

6.1 Une question d'attitudes 41
6.2 L'approche globale vs le futur de l'éducation 41
6.3 Projet de restructuration scolaire 42
6.4 Le point final ou le point de départ 42

BIBLIOGRAPHIE 44

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage traite d'une démarche de structuration des services éducatifs à la Commission Scolaire La Vallière, laquelle regroupe six(6) écoles de niveau primaire. Cette démarche correspond à une conviction profonde que pour jouer efficacement son rôle face à l'élève, l'école doit pouvoir compter sur un support éducatif adéquat. De plus, l'école doit jouir de la plus grande autonomie possible.

Certaines particularités caractérisent cette démarche. Tout d'abord, l'approche systémique est privilégiée tout au cours de la présentation des différentes étapes. La démarche est essentiellement centrée sur l'élève et l'école. Les éléments faisant partie des environnements ne sont pas tous énumérés. Puisqu'il s'agit d'un changement organisationnel de grande importance, dont les effets s'échelonneront dans le temps, en conséquence, l'évaluation systématique viendra plus tard. Enfin, la démarche s'appuie sur une certaine synthèse des documents d'orientation publiés par le Ministère de l'Education depuis 1975.

Etant bien conscient des limites de mon intervention, permettez-moi ici de citer la réflexion d'un philosophe de grande classe, Nicolas Berdiaeff, à propos de révolution et d'homme nouveau. C'est tiré de son ouvrage: "De l'esclavage et de la liberté de l'homme".

> "Toute grande révolution a la prétention de créer un homme nouveau. Or, la création d'un homme nouveau est une entreprise infiniment plus

grande, plus radicale que la création d'une société nouvelle. On voit bien, à la suite d'une révolution, se constituer une société nouvelle, mais on chercherait en vain l'homme nouveau. C'est en cela que consiste la tragédie de la révolution, son échec fatal. On peut dire que toutes les révolutions ont dans une certaine mesure, échoué par la faute du vieil Adam qui réapparaît sous un vêtement neuf à la fin de chaque révolution. C'est le vieil Adam, l'homme du péché, qui fait aussi bien la révolution que la contre-révolution. L'esclavage reste ce qu'il était, et affecte seulement des formes nouvelles".

" CHAPITRE 1 "

INTRODUCTION

La gestion du système scolaire public se caractérise par une forte centralisation de la responsabilité. On attribue au ministre de l'éducation toute la responsabilité de ce qui se passe dans les écoles publiques du Québec.

1.1 Problématique

Il n'est pas nécessaire de faire une longue incursion dans le "cahier de gestion" de la Commission Scolaire La Vallière pour constater qu'il y a une forte centralisation des pouvoirs au niveau du centre administratif. L'effet immédiat est de faire en sorte que lorsqu'il y a un problème dans une école, on s'attend à une solution venant de cette instance. Si la solution ne vient pas, ou encore n'est pas celle souhaitée, ça ne fait que renforcer l'hypothèse que "ça dépend de la Commission Scolaire ou du Directeur Général.

On observe l'existence d'autant de systèmes qu'il y a de secteurs d'activités, chacun étant par ailleurs conçu selon une structure verticale centralisée. Ainsi on gère les ressources matérielles, financières, les services aux élèves, les programmes, les conventions collectives, etc. comme autant de réalités distinctes pour lesquelles il y a un répondant à la Commission Scolaire. Chacun de ces champs d'activités apparaît comme autonome et isolé. Le seul lieu véritable d'intégration possible de l'ensemble de ces activités de gestion est la réalité quotidienne de l'école, mais l'école est absente de la gestion du système.

Une autre caractéristique de la gestion est d'être centrée sur les intrants du système. Peu de gens s'occupent spécialement des résultats visés et des

des résultats atteints. Le langage utilisé dans les communications entre les écoles et le centre administratif est davantage un langage de ressources qu'un langage d'objectifs.

On reconnaît assez facilement que l'on a assisté comme dans tout le système d'éducation d'ailleurs à une démobilisation graduelle du personnel. Certains attribuent cette démobilisation à une détérioration des relations de travail.

1.2 Terminologie

Il convient, pour éviter toute confusion, de définir immédiatement certains termes ou certaines expressions utilisés dans le texte. Ainsi, lorsqu'on parle des "services éducatifs", ça réfère à des services visant à supporter l'élève, le professeur, le directeur, le parent (dans le cadre de sa participation à l'école), dans chacun de leur rôle respectif et dans leurs interrelations. J'utiliserai aussi le même terme pour désigner l'équipe des professionnels travaillant à ce service. La Commission Scolaire désigne l'ensemble de l'organisation, c'est-à-dire: les écoles, le centre administratif et le Conseil des Commissaires. Lorsque les écoles seront exclues, j'utiliserai alors le terme "centre administratif".

1.3 Objectifs

.. Recentrer la Commission Scolaire sur l'enfant.

.. Respecter la spécificité de chacun des milieux et de ses attentes face à leurs écoles.

.. Permettre à chacune des écoles de se développer selon son potentiel et dans le respect de ses priorités, de ses valeurs.

.. Permettre à l'école de mieux s'adapter aux changements.

.. Fournir aux écoles des services éducatifs qui répondent à leurs attentes.

.. Favoriser le travail d'équipe à tous les niveaux.

.. Centrer la gestion du système sur les objectifs poursuivis et les résultats atteints.

.. Enrichir la participation des divers intervenants.

.. Rapprocher le centre de décision du lieu de l'action.

.. Privilégier une approche systémique.

1.4 Démarche

Avant de présenter les différentes étapes de la démarche, il me semble bon de préciser que les modèles utilisés sont des modèles conceptuels et non des modèles théoriques. Je me réfère ici à Rocher pour préciser que le modèle conceptuel est un mode de perception de la réalité tandis que le modèle théorique est un mode d'intelligence de la réalité.

En prenant pour acquis que les services éducatifs trouvent leur raison d'être dans et pour l'école, autant pour répondre à des attentes que pour offrir des services, il me semble fondamental d'esquisser le portrait le plus précis possible de ce qu'est l'école. Le chapitre 2 fournira les divers éléments pour clarifier cette image.

L'école étant définie, l'étape suivante consistera à présenter un cadre général d'opération des services éducatifs à la Commission Scolaire La Vallière. Je présenterai alors une procédure et des résultats obtenus. Ce sera l'objet du chapitre 3.

Le chapitre 4 sera consacré au système de gestion mis en place pour opérationnaliser et dynamiser ces concepts. Il s'agit, en d'autres termes, de présenter le contexte organisationnel devant favoriser le meilleur fonctionnement possible des services éducatifs.

L'évaluation doit faire partie de l'évolution d'un tel système. Il faut régulièrement obtenir du "feed back", de manière à apporter rapidement les correctifs nécessaires. Le chapitre 5 abordera cette question en plus de présenter une méthode utilisable et utilisée dans ce cas.

La conclusion tentera de fournir des éléments de réponse à la question suivante: "Le système mis en place à la Commission Scolaire La Vallière est-il conciliable avec les préoccupations actuelles du système d'éducation, à savoir, les nouveaux programmes, les projets éducatifs, la restructuration des commissions scolaires, etc.?"

" CHAPITRE 2 "

L'ECOLE, BASE DU SYSTEME

COMMISSION SCOLAIRE LA VALLIERE

Sans m'attarder longuement à définir l'approche systémique, j'en exposerai quand même quelques éléments. On peut définir un système comme une série d'objets qui ont des relations entre eux et leurs attributs (Hall et Fagen, 1956) ou comme une série d'éléments qui sont en interaction (Bertalanffy, 1968). Kast et Rosenzweig (1972) le définissent comme un tout organisé ou complexe: un assemblage ou une combinaison de choses ou de parties formant un tout complexe. D'une façon générale, "un système est un groupe d'éléments interdépendants, interagissants, formant un ensemble unifié, en vue d'atteindre un même objectif" (Crener et Monteil, 1971).

Même si les travaux de Katz et Kahn (1966) ainsi que Kast et Rosenzweig (1972) nous mettent en garde contre la tendance de faire une analogie trop littérale entre une organisation et un système, il est généralement admis que les organisations sociales représentent un type ou une sous-catégorie de systèmes sociaux.

Il est clair que la définition d'un système et de l'environnement suggère que tout système peut être divisé en sous-systèmes. Il est également compris qu'un changement dans un ou plusieurs sous-systèmes affecte tout le système ou un ou plusieurs autres sous-systèmes.

Puisque l'objectif de cette étape est d'en arriver à avoir l'image la plus précise possible de ce qu'est l'école et qu'à mon avis, cette école doit exister pour assurer le développement intégral de l'enfant; c'est à partir de celui-ci que j'échafaudrai ma définition.

2.1 L'enfant et son processus d'apprentissage

L'enfant est un individu, c'est un être bio-psycho-social. Il constitue en lui-même, peut-être, le système le plus complexe connu. Il est un tout bien organisé qui réagit à une situation. Lorsqu'il bouge, l'enfant agit, pense et ressent tout à la fois.

Comme toute personne, l'enfant a fondamentalement besoin d'acquérir une image avantageuse de lui-même pour progresser. L'enfant a besoin d'être placé dans des conditions qui lui permettent de s'exercer à l'action, de se tromper sans courir de grands risques, de procéder à divers essais et ce de différentes façons. L'enfant a besoin de s'adapter à son environement physique. Il a aussi besoin d'établir des liens avec les autres.

Le processus d'apprentissage de l'enfant se caractérise par une transformation progressive de ses capacités en fonction des situations dans lesquelles il est placé. Face à une situation donnée, l'enfant la considère avec les moyens dont il dispose à ce moment-là. Il en tire certaines informations qui lui semble importantes de retenir, les intègre à son interprétation de la réalité, se fait une idée des actions à accomplir, agit et ensuite évalue les résultats de son action. Il s'agit donc d'un processus de recherche et de découverte lié aux informations que l'expérimentation apporte.

Certains facteurs favorisent l'apprentissage:

. Un contexte qui encourage l'enfant à être actif.
. Un contexte dans lequel l'enfant se sent motivé.
. Un contexte qui encourage la découverte.

- . Un contexte qui respecte l'individualité de l'enfant.
- . Un contexte dans lequel la divergence d'idées est considérée comme bonne et désirable.
- . Un contexte dans lequel on reconnaît à l'enfant le droit de faire des erreurs.
- . Un contexte dans lequel l'incertitude est tolérée.
- . Un contexte qui encourage la communication.
- . Un contexte où l'enfant est encouragé à mettre sa confiance autant en lui-même qu'en des sources extérieures.
- . Un contexte qui permet la confrontation.

2.2 L'enfant et son environnement

L'enfant fait partie d'un environnement plus grand que lui. Ce fait le place au coeur d'un réseau complexe de relations quotidiennes qui contribuent à façonner son présent et son devenir.

La vie de l'enfant est constituée de relations constantes et dynamiques avec les éléments de son environnement, eux-mêmes interagissant entre eux. Il reçoit d'eux, est stimulé, est sollicité par eux; il leur transmet des réponses et les influence même; dans ce tout, dont il est le pivot, il est à la fois émetteur et récepteur.

Voici schématiquement ces interrelations:

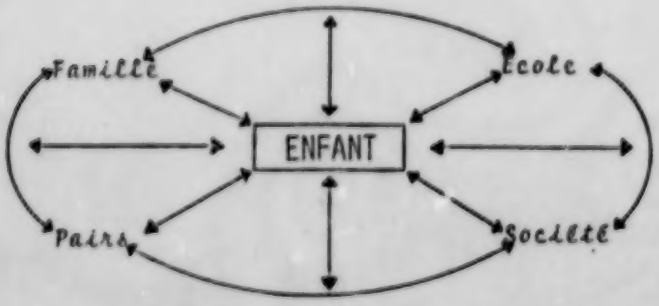

2.3 L'école "cadre général"

Dans l'Ecole Québécoise, énoncé de politique et plan d'action, Ministère de l'Education, 1979, nous retrouvons dans les pages 26 à 30 les éléments définissant le cadre général de l'école primaire québécoise.

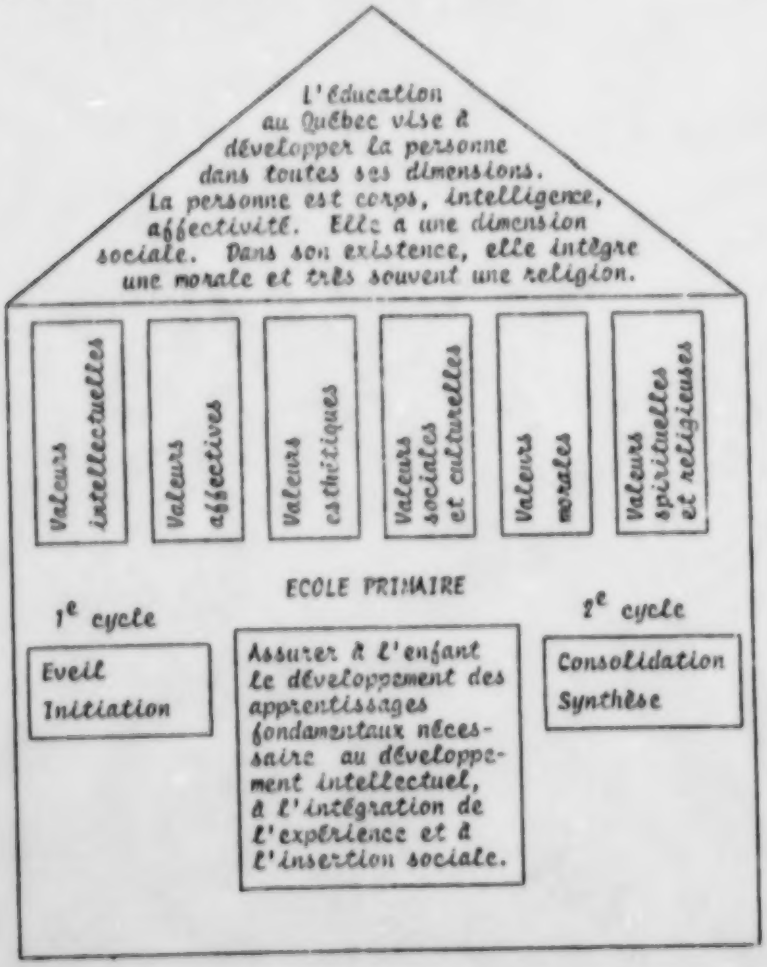

Nous avons là les éléments fondamentaux servant de base à une définition de l'école. Dans un document identifié "le fonctionnement général de l'école primaire", nous avons, à la Commission Scolaire La Vallière, concrétisé la définition de l'école. Ce document est actuellement disponible dans les écoles et au centre administratif. Il constitue selon moi un outil de base indispensable pour notre Commission Scolaire. A partir de ce travail, nous avons pu définir les pratiques administratives du directeur d'école, les pratiques pédagogiques de l'enseignant et situer la participation des parents à l'école (Ces documents sont aussi disponibles au centre administratif).

Dans le chapitre 3, nous verrons comment cette définition de l'école a servi comme base à l'établissement du cadre général d'action des services éducatifs.

2.4 L'école et son environnement

Toujours selon l'Ecole Québécoise, énoncé de politique et plan d'action, les fonctions et les rôles traditionnels de l'école sont complémentaires de ceux de la famille, laquelle demeure le premier lieu de l'éducation. L'école prolonge la famille comme lieu d'enseignement et d'instruction où l'on apprend, comme lieu d'éducation où l'on apprend à devenir une personne autonome et comme lieu d'insertion sociale où l'on apprend à être un citoyen responsable.

Voici représentée graphiquement, l'école dans son environnement et les diverses interrelations entre ces éléments:

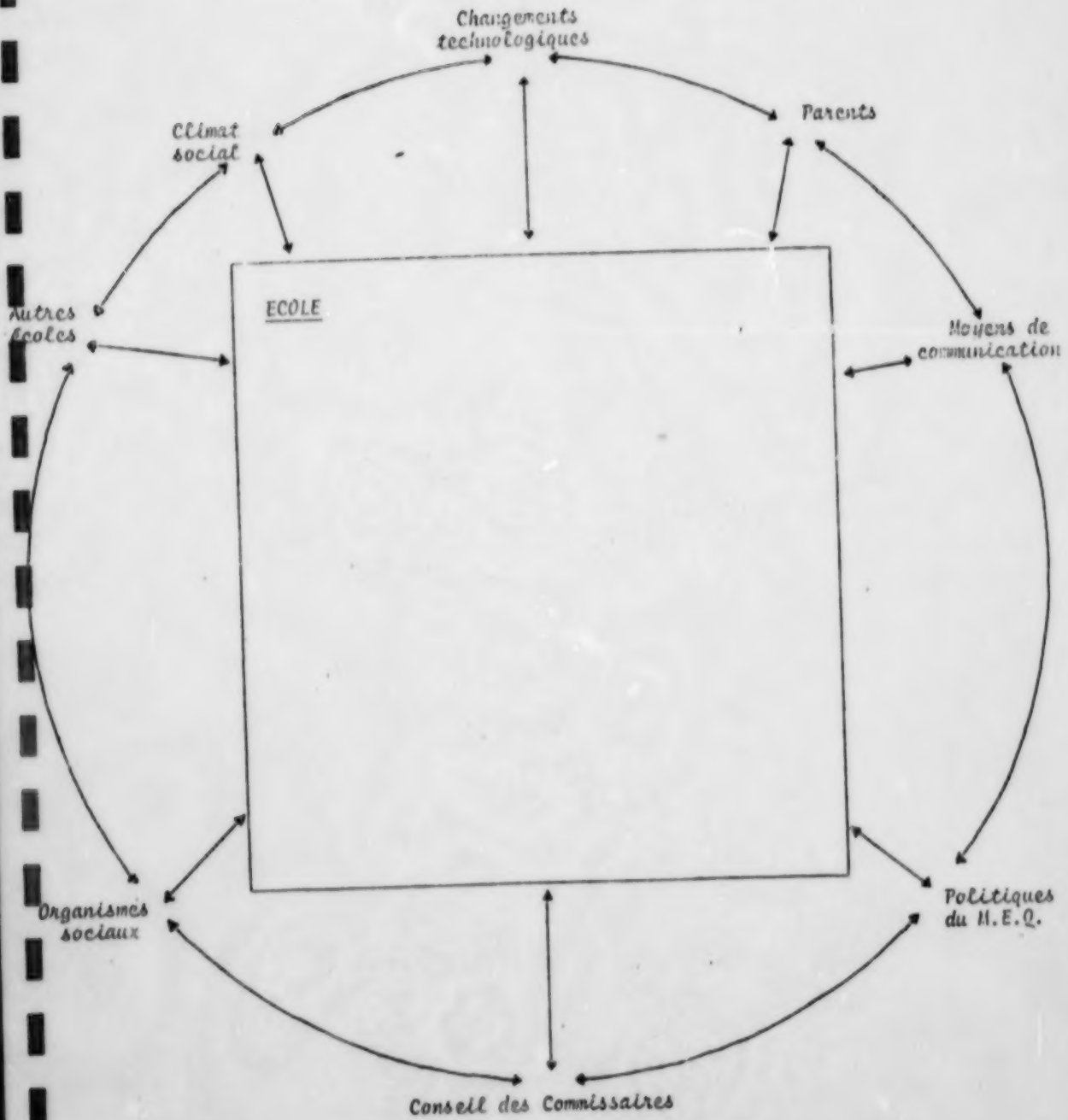
Changements technologiques
Parents
Climat social
ECOLE
Autres écoles
Moyens de communication
Organismes sociaux
Politiques du M.E.Q.
Conseil des Commissaires

2.5 L'enfant et l'école

Selon l'Ecole Québécoise, énoncé de politique et plan d'action, Ministère de l'Education, 1979, l'école doit par son organisation pédagogique et ses démarches éducatives, aider à la formation de l'enfant dans la plus grande égalité des chances. Mais toute l'éducation ne se fait pas à l'école.

Voici sous forme de schéma, l'enfant et son environnement scolaire ainsi que les interrelations entre ces éléments:

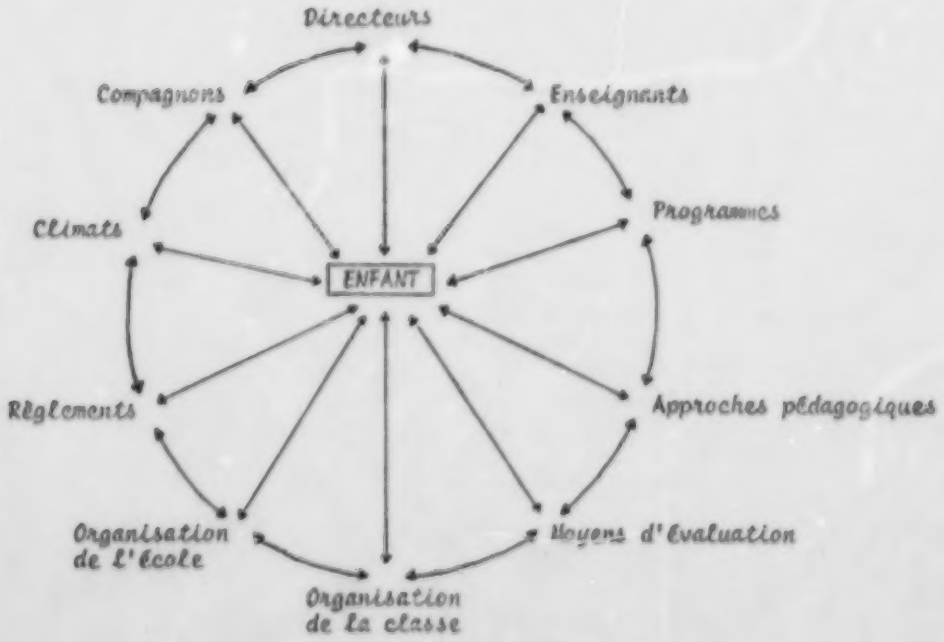

2.6 Le système commission scolaire

Pour finaliser cette partie, voici la représentation de la Commission Scolaire la Vallière comme système avec les interrelations:

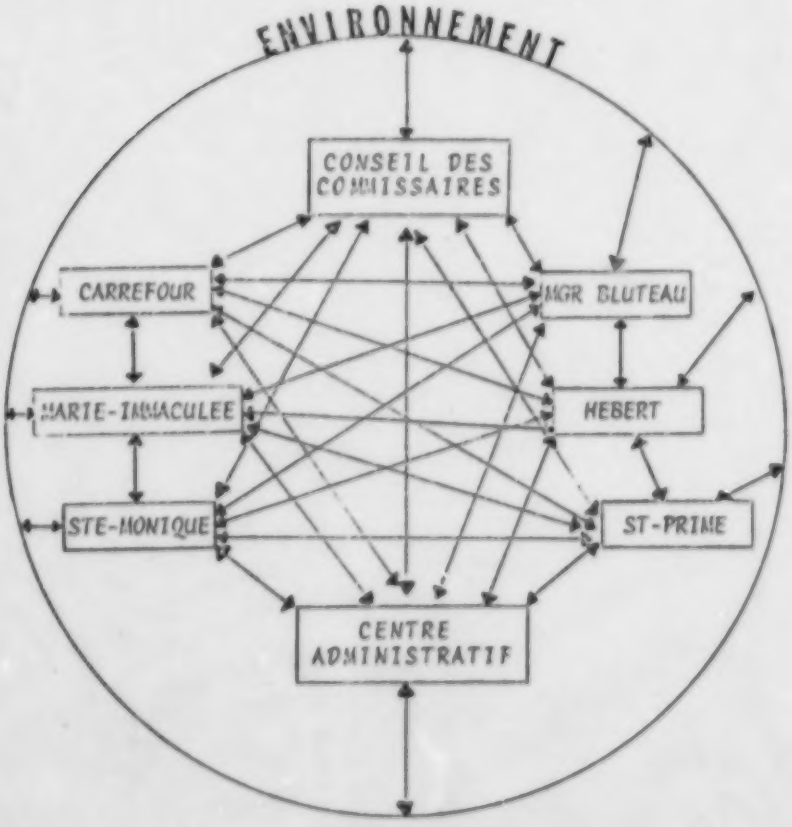

" CHAPITRE 3 "

VERS UN CADRE GENERAL D'OPERATION DES SERVICES EDUCATIFS

3.1 Une approche globale

Considérant la nature même du développement de l'enfant et des nombreux lieux où s'effectue ce développement, l'école se doit de rendre cohérente son intervention auprès des jeunes.

Devant la multiplicité des courants pédagogiques, l'école doit faire des choix, clarifier ses options, rechercher la cohérence.

Pour ce faire, il faut raffiner ses moyens d'intervention, développer des outils d'analyse institutionnelle, privilégier la mise en place de processus, favoriser les interventions d'équipe, etc.

La pertinence des services éducatifs peut donc s'établir en relation avec l'ensemble des éléments suivants:

- la diversité des milieux;
- le rythme de changement accéléré;
- le besoin de décentralisation;
- le besoin d'intégration des divers dossiers;
- le besoin de modes de gestion centrés sur les résultats;
- le besoin de motivation du personnel;
- la nature même du développement de l'enfant;
- la présence de courants pédagogiques divergents;
- le développement d'innovations pédagogiques.

La grande préoccupation des services éducatifs devra être de supporter l'intervention de l'école dans le développement de l'enfant.

3.2 Démarche pour les années à venir

A partir de la définition de l'école contenue dans le document "le fonctionnement général de l'école primaire" et l'évaluation de son vécu pour l'année, chacune des écoles identifie au mois de juin de chaque année, ses attentes en terme de support des services éducatifs. Il revient au directeur de déterminer sa procédure interne.

Pendant ce temps, à partir de la même référence et de l'évaluation des interventions durant l'année, l'équipe des services éducatifs prépare une offre de services pour chacune des écoles.

Il y a, ensuite, une rencontre des services éducatifs avec chacune des écoles pour ajuster l'offre et la demande.

A partir de ces données, l'équipe des services éducatifs construit son plan d'intervention pour l'année à venir. Le plan de travail laissera une certaine place pour faire face aux situations d'urgence.

Dans leurs interventions, les services éducatifs privilégieront une approche globale, c'est-à-dire mettront au point des outils, proposeront des processus à suivre, des démarches, au lieu de simplement suggérer une réponse à un problème.

3.3 Démarche en 1981-82

Considérant que le document "le fonctionnement général de l'école primaire" n'a été disponible qu'au mois d'août 81 et qu'il n'y avait pas de vécu antérieur selon ce modèle de fonctionnement, la démarche fut la suivante.

Le groupe des directeurs identifia les attentes de l'école en terme de services éducatifs.

De son côté, l'équipe des services éducatifs prépara une offre de services.

L'étape suivante consista à ajuster l'offre et la demande.

3.4 Les résultats en 1981-82

A) Grille de lecture

Avant de présenter les résultats, il me semble utile de visualiser les interrelations entre les principales composantes d'une école.

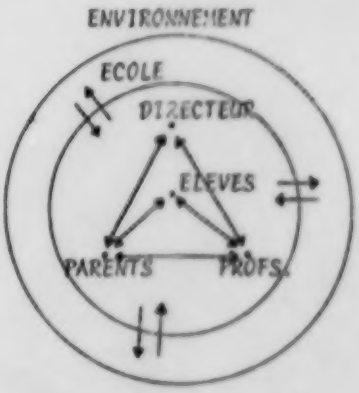

Le système sera dynamique, sera efficace en autant qu'il y aura le maximum de relations positives entre les quatre (4) composantes majeures dans un environnement donné.

Le rôle des services éducatifs consiste essentiellement à supporter l'action de ces intervenants dans le respect de la raison d'être de l'école et de sa dynamique interne. En conséquence, les interventions des services éducatifs devront se calquer sur la réalité de l'école et de ses composantes.

Le schéma suivant peut illustrer cette situation:

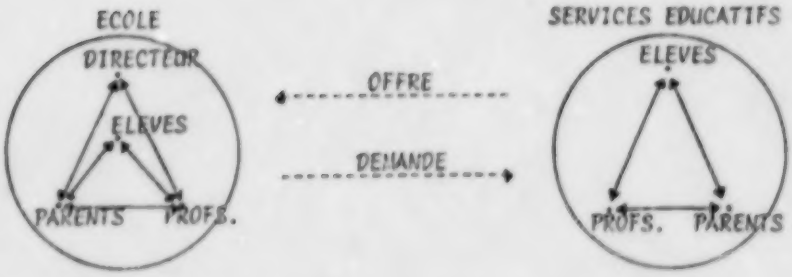

Idéalement, l'offre devrait égaler la demande. Pour ce faire, il faudra que l'équipe des services éducatifs soit attentive aux besoins du milieu et qu'en contrepartie, le milieu puisse exprimer clairement ses besoins.

B) Offre vs demande (résultats)

Cette section présente sous forme de tableau, la demande, l'offre, l'ajustement de l'offre et de la demande des services éducatifs ainsi que les priorités pour 1981-82. Les énoncés sont regroupés selon des thèmes représentant la réalité de l'école. Il s'agit des résultats de la démarche décrite à la section 3.3.

	NOS	ENONCES	DEMANDE	OFFRE	OFFRE VS DEMANDE	PRIORITES
ENVIRONNEMENT	1	L'école connaît les caractéristiques socio-économiques de sa clientèle scolaire.	X	X	X	
	2	L'école a recours aux ressources éducatives disponibles dans son environnement immédiat.	X		X	
ELEVES	3	L'école développe le goût de la lecture chez les élèves.	X		X	
	4	L'école apprend aux élèves à respecter les valeurs et les engagements religieux des autres.	X		X	
	5	Le programme d'éducation physique prévoit la diffusion d'informations relatives à la santé.	X		X	
	6	L'école aide les élèves à développer leurs habiletés intellectuelles.		X	X	
	7	L'école développe chez les élèves l'aptitude à communiquer leur expérience.		X		
	8	Les activités socio-culturelles facilitent l'intégration des différentes personnes de l'école (professeurs, élèves, parents).		X		
	9	L'école favorise chez les élèves la prise de conscience de la dimension religieuse de l'homme.		X	X	

	NOS	ENONCES	DEMANDE	OFFRE	OFFRE VS DEMANDE	PRIORITES
PARENTS	10	Les parents et l'école - Rôle des parents - Participation - Consultation	X		X	
	11	L'école fournit aux parents des indications sur certaines méthodes pédagogiques.	X		X	3
	12	Le bulletin scolaire utilisé par l'école favorise une liaison étroite entre l'école et la famille.		X		
	13	Au début de l'année et en janvier, l'école informe les parents sur le programme scolaire dispensé.		X	X	
	14	L'école informe mensuellement les parents des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation de leur enfant.		X	X	3
	15	Les parents reçoivent de l'information sur le système d'éducation.	X		X	3
	16	L'école utilise les rencontres parents-maîtres pour entrer en contact avec les parents.		X	X	
	17	Des documents d'information sur le fonctionnement des activités de consultation et d'animation sont mis à la disposition du personnel de l'école et des parents.		X	X	

	NOS	ENONCES	DEMANDE	OFFRE	OFFRE VS DEMANDE	PRIORITES
ENSEIGNANTS	18	Le personnel enseignant évalue périodiquement les manuels scolaires et cahiers d'exercices en usage, afin de connaître leur adaptation aux programmes.	X		X	
	19	Les enseignants ont la possibilité de consulter des spécialistes du domaine des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.	X		X	
	20	Les enseignants choisissent les méthodes et les techniques d'enseignement en fonction des besoins des élèves.		X	X	
	21	Le personnel enseignant se tient au courant des différentes théories d'apprentissage.		X	X	
	22	L'école met à la disposition des enseignants des volumes récents et des articles de périodiques se rapportant à l'enseignement.		X	X	

	NOS	ENONCES	DEMANDE	OFFRE	OFFRE VS DEMANDE	PRIORITES
DIRECTEUR	23	Le directeur a une bonne connaissance des programmes d'étude disponibles dans le système scolaire.	X		X	1
	24	Le directeur supervise l'évaluation des élèves.	X		X	
	25	Le contrôle des connaissances religieuses, ou morales se fait au moyen de vérification périodique dont la forme varie selon le degré de formation des élèves.	X		X	
	26	Le directeur prévoit un programme de soutien aux nouveaux enseignants à l'école.	X		X	
	27	Le directeur conseille les enseignants sur le plan de la didactique générale et des objectifs des programmes.		X	X	1
	28	Le personnel responsable des activités de consultation fait partie du groupe chargé d'étudier les cas des élèves qui font problème.		X	X	
	29	Le personnel de l'école comprend les élèves éprouvant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.		X	X	
	30	Un programme d'activités pour les journées de planification (journées pédagogiques) est prévu au début de l'année scolaire.		X	X	

	NOS	ENONCES	DEMANDE	OFFRE	OFFRE VS DEMANDE	PRIORITES
LES RESSOURCES TECHNIQUES	31	L'école dispose d'instruments pour diagnostiquer chez les élèves les troubles du langage en français parlé, écrit ainsi qu'au niveau psychomoteur.	X	X	X	
	32	L'école dispose de services permettant de dépister et prévenir chez les élèves les difficultés d'adaptation et d'apprentissage.	X	X	X	4
PEDAGOGIE ET EVALUATION	33	L'école s'est donnée un projet éducatif.	X		X	2
	34	L'école organise des enseignements d'adaptation à l'intention des élèves éprouvant des difficultés dans certaines disciplines.		X	X	
	35	Les pratiques en usage à l'école pour la mesure et l'évaluation des élèves favorisent les apprentissages des élèves.		X	X	

" CHAPITRE 4 "

LE SYSTEME DE GESTION

Au même titre qu'il y a des conditions facilitantes pour l'apprentissage chez l'enfant, il doit exister des conditions facilitantes pour permettre l'atteinte des objectifs visés par la structuration des services éducatifs.

La mise en place de services éducatifs efficaces pour l'école, repose en grande partie sur le contexte dans lequel les acteurs joueront leur rôle. Cet ensemble de relations de règles du jeu, je l'identifie comme le système de gestion.

Dans son volume "Diagnostic organisationnel et stratégies de développement: une approche globale", Marcel Laflamme mentionne que pour ordonner les activités et favoriser l'efficacité de l'effort humain, le système gestionnaire prévoit différents mécanismes et outils de gestion.

Les caractéristiques de ce système sont: conditions de succès.

1° La décentralisation des décisions

2° Un bon processus de prise de décision

3° L'implication du personnel à tous les niveaux

4° Des rôles et des tâches bien définis

5° Des mécanismes de coordination

4.1 La décentralisation des décisions

Dans une commission scolaire, le Conseil des Commissaire est l'instance de qui relèvent les principales décisions. Je n'ai pas l'autorité pour modifier cette situation qui présente ses avantages et ses inconvénients comme toute autre structure. La décentralisation, à laquelle je fais ici référence, repose beaucoup plus sur une façon de voir les choses, que sur des changements

d'ordre administratif. Il s'agit en fait d'une décentralisation des mentalités, arrêter de voir de haut en bas, mais plutôt de bas en haut, c'est-à-dire à partir de l'école.

Chaque école est une personnalité différente qui doit tenter de s'intégrer le mieux possible dans un milieu. Pour ce faire, l'école a besoin d'une certaine marge d'autonomie, ou à la limite, a besoin que les décisions qui la touchent, tiennent compte de la réalité qu'elle vit. Je persiste à croire qu'à vouloir tout normaliser, on étouffe beaucoup d'initiatives qui profiteraient grandement aux élèves.

4.2 Le processus de décision

Instaurer un bon processus de prise de décision, c'est instaurer une méthode de travail valable à tous les niveaux de l'organisation. Cette méthode de travail s'inspire beaucoup de la démarche scientifique et vise à éliminer une certaine partie de l'arbitraire qui entoure les décisions ou solutions à des problèmes. Dans le milieu de l'éducation, les personnes trouvent les solutions assez rapidement, mais s'intéressent peu de savoir si une situation problématique est vraiment une cause ou si ce n'est pas la conséquence d'autre chose.

Le processus de décision est un procédé d'analyse au bout de lequel une solution apparaît comme un moyen rationnel de modifier la situation de départ.

Selon plusieurs auteurs, on reconnaît six phases principales ou séries d'actions interreliées dans ce processus.

1. Identification du problème ou de la situation qu'on veut changer.
2. Analyse de la situation: inventaire et exploration des répercussions de ce problème sur l'ensemble de l'organisation.
3. Formalisation, analyse et évaluation des voies possibles de solutions avec ses avantages et ses inconvénients.
4. Choix d'une solution.
5. Mise en application.
6. Evaluation: effet de la solution sur le problème ou la situation de départ.

Encore ici, la mise en place d'une telle démarche nécessite un changement au niveau des mentalités et des habitudes de travail. Cette démarche suppose une certaine rigueur intellectuelle de la part des personnes qui y participent et les oblige à avoir autre chose que certains lieux communs ou solutions faites d'avance.

4.3 Les lignes de communication

Il est important que chaque personne sache à qui s'adresser lorsqu'il a un besoin. Au niveau de l'École, le directeur est la personne-clé, il est le canal de communication pour toute communication interne ou externe. Les professeurs, la secrétaire, les concierges doivent s'adresser au directeur qui est leur supérieur immédiat. La seule exception à cette règle concerne les besoins d'information en rapport avec la paye. Considérant que la plupart du temps il s'agit d'informations d'ordre technique, les employés peuvent s'adresser au responsable de la paye au centre administratif.

Puisqu'à la Commission Scolaire La Vallière, le Directeur Général est en même temps le Directeur des Services Educatifs, les communications s'effectuent de la façon suivante:

Pour toute demande de support, le directeur d'école s'adresse au Directeur Général qui réfère la demande au service qui s'occupera d'assurer le suivi.

La ou les personnes des services éducatifs qui assure(nt) la réponse entre(nt) en contact avec le directeur de l'école.

4.4 L'implication du personnel

Mon intention étant de rapprocher le plus possible la décision du lieu de l'action, il devient important d'avoir l'éclairage des personnes qui vivent la situation. Je fais l'hypothèse que les personnes s'impliqueront dès qu'elles constateront que les décisions ne se prennent pas trop loin d'elles.

Même si la décision finale doit relever d'un individu ou d'une instance précise, il y a quand même place pour la participation aux étapes 1, 2 et 3 du processus de prise de décision.

Il y a tout lieu de croire que si chacune des écoles peut se développer selon son potentiel et ses particularités, les gens qui y vivent seront plus intéressés à y investir.

4.5 Des rôles et des tâches bien définis

A mon avis, dans une organisation en évolution, il faut pouvoir adapter le rôle et les tâches des individus de manière à mieux s'acquitter de ses responsabilités à une époque donnée.

L'opération à faire actuellement, consiste à mieux intégrer les tâches et à les ajuster de manière à augmenter la motivation des individus et l'efficacité des résultats.

Tel que préconisé par Herzberg, l'enrichissement de la tâche me semble une perspective intéressante.

4.6 Des mécanismes de coordination

Le premier mécanisme auquel je ferai référence, consiste en une rencontre hebdomadaire des directeurs d'école et du Directeur Général. Cette rencontre porte le nom de "TABLE DE GESTION".

La Table de Gestion a plusieurs rôles, notamment:

- Information.
- Coordination.
- Analyse de situations. Echanges.
- Etudes de dossiers.
- Eclaircissement des demandes, en vue d'un support des services éducatifs.
- Présentation des dossiers venant des services éducatifs.
- Evaluation.

Ce comité n'est pas décisionnel mais constitue un excellent lieu de consultation pour le Directeur Général.

Un autre mécanisme que je crois aussi important que le premier, consiste en une rencontre des professionnels des services éducatifs et du Directeur Général. Cette rencontre a lieu à chaque semaine, le vendredi matin, et porte le titre de "REUNION DES SERVICES EDUCATIFS".

Les buts de cette rencontre sont, entre autres:

- Information.
- Coordination.
- Présentation des demandes de support venant de la Table de Gestion.
- Intégration de l'action des professionnels.
- Présentation des dossiers qui seront présentés à la Table de Gestion.
- Echanges à partir de lectures, de documents audio-visuels, etc.

A l'occasion, pour des raisons d'économie de temps et d'efficacité, les deux groupes se réuniront en même temps. Il s'agira le plus souvent d'information sur différents sujets: programmes, politiques, etc.

De plus, je rencontre individuellement dans leur milieu, les six directeurs d'école sur une période de deux semaines. Je me réserve trois périodes de une heure trente par semaine à cette fin. L'objectif de ces rencontres est de fournir un support le plus adapté possible à chacun des directeurs, par une meilleure connaissance des individus, de leur école et des situations qu'ils vivent.

En dehors de ces rencontres formelles, j'essaie d'être disponible aux individus, autant les directeurs que les professionnels des services éducatifs.

I F CENTRE DE DOCUMENTATION (ENAP)

CHAPITRE 5

L'IMPORTANCE D'EVALUER POUR EVOLUER

T.1365

5.1 Une définition de l'évaluation

L'évaluation, en soi, est une réflexion de la pensée qui porte sur un "objet" afin d'y attribuer une valeur. C'est essentiellement porter un jugement en comparant ce qui est arrivé à ce qui avait été prévu. Plus ce qui est prévu est exprimé clairement et plus ce qui est arrivé est analysé formellement, mieux on sera éclairé sur la réalité et sur la qualité de l'intervention.

5.2 Les processus

Trois processus principaux, à savoir, la mesure, l'évaluation et la prise de décision, constituent principalement l'évaluation.

Le premier processus consiste à recueillir des renseignements: c'est la mesure. Celle-ci ne constitue pas une fin, mais bien un moyen. En elle-même, la mesure n'a aucune raison d'être: on ne mesure pas simplement pour mesurer. Chaque fois qu'on utilise un instrument de mesure ou de cueillette de données, on doit se poser la question primordiale suivante: "Cette mesure m'aide à préparer ou à éclairer quel genre de décision?"

Un deuxième processus consiste à analyser et à interpréter de façon circonstanciée, les résultats de la mesure en vue d'un jugement aussi juste que possible: c'est l'évaluation. L'évaluation n'est pas une fin en soi, elle est un moyen qui permet d'éclairer les décisions que l'on doit prendre et qui suppose l'utilisation d'instruments de cueillette de données de qualité. L'évaluation est donc un jugement de valeur qui, la plupart du temps, n'est pas quantitatif mais plutôt qualitatif et qui comporte une certaine part de subjectivité.

Dans toute évaluation, on doit, à priori, expliciter les valeurs et les objectifs en cause. Dans le cas présent, je fais référence aux objectifs formulés au chapitre I.

Enfin, le troisième processus consiste en l'action résultant de la mesure et de l'évaluation: c'est la prise de décision. La qualité de l'étape finale de la prise de décision, c'est-à-dire du choix, dépend de la valeur des connaissances qui éclairent ce choix. Je réfère ici aux travaux de Stufflebean et al.: L'évaluation en éducation et la prise de décision.

5.3 L'évaluation dans une perspective d'analyse institutionnelle

La formulation d'un objectif suppose généralement la recherche d'une situation autre que celle que l'on connaît actuellement. On parle alors d'une situation souhaitée par rapport à la situation actuelle, l'analyse des résultats consistant en une comparaison entre ces deux situations.

Il m'apparaît fondamental pour une organisation de posséder des outils pour recueillir de l'information sur une situation devant faire l'objet d'une évaluation. L'analyse de ces données permet d'obtenir une image plus précise de la réalité. C'est l'intention de base de l'analyse institutionnelle qui a particulièrement fait l'objet de travaux au Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE).

A la Commission Scolaire La Vallière, il faudra développer dans l'avenir cette pratique d'auto-évaluation scientifique. C'est à mon sens, une étape préalable à l'implantation du "Projet Educatif" tel que préconisé dans l'Ecole Québécoise, énoncé de politique et plan d'action.

5.4 Préalable à l'évaluation de la démarche

L'évaluation formelle de la démarche devra normalement s'effectuer en juin '82 et revenir annuellement par la suite. Les résultats de cette évaluation feront l'objet d'un autre document qui devrait être disponible en août '82.

L'évaluation formelle étant une étape qui se situe assez loin dans le temps, la théorie des systèmes nous enseigne qu'il est souhaitable d'instaurer un processus de "feed back". Cette rétroaction peut s'obtenir selon diverses formes, de façon formelle ou informelle, à l'aide d'un questionnaire ou d'une conversation, etc. A ce propos, Bennis, dans son ouvrage "Organization development: its nature" reconnaît l'utilité et le besoin d'une variété de thermomètres. À mon avis, certaines personnes peuvent jouer très bien ce rôle, il s'agit d'avoir le flair pour les identifier et de regarder la température de temps à autre.

5.5 Une activité de feed back

À la fin de septembre '81, à une période où les "thermomètres" indiquaient une température un peu trop élevée, il m'apparut opportun de vérifier certaines perceptions.

Dans les circonstances, la technique du groupe nominal me parut particulièrement bien convenir à la situation. Je dois dire aussi que je la connaissais mieux que d'autres. Cette technique présente les avantages suivants:

. Temps d'application relativement court.

. Démarche très structurée.
. Alternance du travail de groupe et individuel.
. Laisse peu de place pour les discussions hors sujets.
. Donne des résultats précis.

Je ne reprendrai pas ici la description de cette technique. Monsieur Gabriel Aubin, du CADRE, la présente très bien dans l'un de ses écrits.

La question de départ fut la suivante:

"Quels sont les problèmes que vous vivez en rapport avec le nouveau mode de fonctionnement qui veut laisser le maximum d'autonomie aux écoles?"

Cette question fut présentée à une rencontre regroupant les directeurs d'école et les professionnels des services éducatifs. J'ai agi comme animateur lors de cette session.

Après une heure-trente, le groupe dégagea la liste suivantes des difficultés rencontrées. Le chiffre entre parenthèse indique le vote du groupe. Plus le total est élevé, plus l'énoncé a de l'importance pour le groupe.

1- J'ai un problème à me débarrasser de mon rôle de responsable de français. (0 pt)

2- Manque de relations (contacts avec la clientèle). (9 pts)

3- Une école autonome devrait avoir un horaire et un calendrier propre. (0 pt)

4- Communication difficile, peur de déranger. (1 pt)

5- Difficultés à attendre après les écoles pour pouvoir travailler. (1 pt)

6- Ajustement avec les lignes de communication versus DG versus écoles. [5 pts]

7- Attitude face aux politiques qui existaient avant (rejet). [8 pts]

8- Définition précise du rôle de notre directeur de l'enseignement. [11 pts]

9- J'ai peur de devenir un fonctionnaire (bureaucrate) théoricien ou praticien. [0 pt]

10- Manque de clarification des rôles des intervenants. [42 pts]

11- Lourdeur et lenteur de la procédure. [13 pts]

12- Difficulté à embarquer dans tout ce que l'on vit. [1 pt]

13- Insécurité dans le nouveau mode de fonctionnement parce que pas encore réglé. [2 pts]

14- Concilier travail d'équipe, travail individuel (quand se rencontrer aux demi-temps) [3 pts]

15- Absence de priorités [15 pts]

16- Définition de l'autonomie de l'école (jusqu'où). [24 pts]

17- Manque de clarification des besoins. [15 pts]

5.6 Analyse des données

Selon la volonté du groupe, l'analyse porta sur les sept énoncés ayant reçu le plus de votes, c'est-à-dire:

1- Manque de clarification des rôles des intervenants.

2- Définition de l'autonomie de l'école (jusqu'où).

3- Absence de priorités.

4- Manque de clarification des besoins.

5- Lourdeur et lenteur de la procédure.

6- Définition précise du rôle de notre directeur de l'enseignement.

7- Manque de relations (contacts avec la clientèle).

Le processus consiste à vérifier la relation de cause à effet et à faire les regroupements jugés nécessaires.

Suite à cet exercice, trois problèmes retenaient l'attention du groupe:

1- Manque de clarification des rôles des intervenants.

2- Définition de l'autonomie de l'école (jusqu'où). Limites.

3- Absence de priorités dans le plan de travail convenu aux services éducatifs et manque de clarification des besoins.

A partir de ces problèmes, le groupe détermina les objectifs suivants:

1°: Préciser d'ici la fin de novembre '81, les responsabilités individuelles et collectives de chacun des intervenants des services éducatifs. (Responsable de dossier, Table de Gestion, Directeur, P.N.E., D.S.E.).

2°: Déterminer d'ici la fin d'octobre '81, à partir du vécu des différents règlements (M.E.Q., Commission Scolaire, ...), quels sont les champs d'action respectifs et/ou conjoints des écoles et de la Commission Scolaire.

5.7 Considérations générales

La section précédente fait état d'une situation où l'on provoque un "feed back". J'ai cru bon de la présenter parce qu'elle fait appel à certaines techniques ou méthodologies parfois utiles à d'autres fins.

Le feed back qu'on va chercher est une chose, mais je crois important d'être à l'écoute du feed back qui nous arrive sans le provoquer.

Au même titre qu'une organisation bien structurée possède son système d'information aux fins de gestion (S.I.G.), la personne responsable d'une démarche visant un changement organisationnel doit se doter aussi d'un mini-S.I.G.. Je me réfère ici aux travaux de Hurtubise sur le sujet.

" CHAPITRE 6 "

CONCLUSION

6.1 Une question d'attitudes

Le succès ou l'échec d'une telle entreprise repose beaucoup sur les attitudes des personnes qui auront à le vivre. Pour évoluer à l'aise dans un tel système, il faut des gens ouverts à l'adaptation, à la participation, au travail d'équipe, à la prise en charge. Quelqu'un a déjà dit que l'autonomie a ceci de vicieux, elle n'apparaît désirable qu'à celui qui est assez autonome pour la désirer. Par contre, le concept peut paraître dangereux à ceux qui craignent le partage, l'adaptation, la diversité.

Des attitudes, ça peut se changer. L'Éducation ne repose-t-elle pas sur une question d'at' :s?

6.2 L'approche globale vs le futur de l'Éducation

Une étude attentive des divers documents émanant du Ministère de l'Education: nouveaux programmes, projet éducatif, etc., nous permet de constater qu'on veut reconstruire le système à partir de l'enfant. Or, l'enfant n'est pas divisé, pas morcelé, c'est un tout. Il me semble que la seule possibilité de respecter cet état de fait est de créer un contexte qui incitera les personnes à ne pas morceler leurs interventions.

D'ailleurs, en observant un peu ce qui se passe dans d'autres domaines comme l'entreprise privée et le sport par exemple, nous pouvons constater qu'ils ont révisé leur approche depuis un bon bout de temps. Cette transformation se traduit dans un nombre de plus en plus grand de variab'es qu'on veut considérer, qu'on veut intégrer. La nature, elle aussi, nous en donne à tous

les jours une quantité d'exemples, nous n'avons qu'à regarder une plante dans son éco-système, un lièvre dans son milieu ambiant, etc.

6.3 Projet de restructuration scolaire

Actuellement, les autorités gouvernementales en matière d'Education envisagent une certaine réforme dans les structures scolaires. Quoiqu'aucun texte officiel n'est encore disponible, il y a tout lieu de croire que l'intention générale est de redonner plus de pouvoir à l'Ecole. A mon avis, ce n'est que l'aboutissement aux constatations faites lors des différentes consultations, particulièrement au niveau des parents.

On peut aussi y voir le point de départ d'une période nouvelle en éducation où l'on tentera de respecter plus la nature même de l'enfant et les particularités de chacun des milieux.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la démarche présentée dans ce document se concilie très bien avec ces intentions.

6.4 Le point final ou le point de départ

Par ce projet d'intervention, j'ai voulu fournir à mon organisation des données que je crois essentielles pour la préparation d'un plan d'action à long terme. L'aspect administratif n'y est pas traité, mais il ne faut pas oublier qu'on n'administre pas des finances ou de l'équipement mais bien de l'Education.

Je terminerai en citant la pensée d'un philosophe grec, du nom de Sénèque.

"Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va".

Sénèque

○ BIBLIOGRAPHIE ○

ARGYRIS, Chris. (1962) *Interpersonal Competence and Organizational Effectiveness*, Homewood, Illinois, Richard D. Irwin.

ANBIN, Gabriel. (1979) *La technique du groupe nominal appliquée à l'analyse locale des programmes de formation. Centre d'Animation, de Développement et de Recherche en Education (CADRE).*

BENNIS, Warren G. (1969) *Organization Development: Its Nature origins and Prospects. Reading, Mass.: Addison - Wesley.*

BERTALANFFY, Ludwig Von. (1968) *General System Theory. New-York: George Braziller.*

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION, *L'activité éducative, Rapport annuel 1969-1970.*

COTE, Richard. (1971) *Le bon enseignant. Recherche actuelle sur l'efficacité de l'enseignant, Montréal: Editions du renouveau pédagogique.*

CRENER, Maxime., MONTEIL, Bernard. (1971) *Principes de Management, Montréal: Les Presses de l'Université de Québec.*

DE ROSNAY, Joël. (1969) *Le macroscope, vers une vision globale. Paris, Editions du Seuil.*

FLANDERS, Ned A. (1970) *Analyzing Teaching Behavior! Reading, Mass.: Addison - Wesley, Publishing Co.*

FORTIN, Régent. (1980) *Réflexions sur le projet éducatif de l'école. Ministère de l'Education, secteur de la planification.*

GAGNE, R. (1976) *Les Principes Fondamentaux de l'Apprentissage, Application à l'Enseignement, Editions HRW Ltée, Montréal.*

GINGRAS, Paul-Emile et GIRARD, Mathieu. (1975) *L'analyse institutionnelle: s'évaluer pour évoluer. Le Centre d'Animation de Développement et de Recherche en Education (CADRE).*

HALL, A.D., FAGEN, R.E. (1956) *Systems Engineering. New-York: Bell Telephone Laboratories.*

HERZBERG, Frederick. (1971) *Le travail et la nature de l'homme. Paris, Entreprise Moderne d'Edition.*

KAST, Fremont E., ROSENZWEIG, James E. (1970) *Organization and Management: A Systems Approach. New-York: McGraw-Hill Book Company.*

KATZ, Daniel., KAHN, Robert L. (1966) *The Social Psychology of Organisations. New-York: John Wiley and Sons, Inc.*

LAFLAMME, Marcel (1976) *Diagnostic Organisationnel et Stratégies de Développement: une approche globale. Editions Morin.*

LIKERT, Rensis. (1961) *New Patterns of Management. New-York: McGraw-Hill Book Company.*

LUCIER, Pierre (1977) *Analyse institutionnelle et prise de décision. Centre d'Animation, de Développement et de Recherche en Education (CADRE).*

MINISTERE DE L'EDUCATION (1979) *L'Ecole Québécoise, Enoncé de Politique et Plan d'Action, Editeur Officiel du Québec.*

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC. (1977) *L'enseignement primaire et secondaire au Québec, Livre Vert. Québec, Service Général des Communications.*

MINISTERE DE L'EDUCATION. *Programmes d'étude (Primaire). Français, Mathématiques, Education Physique, Sciences de la nature, Programme d'éducation préscolaire.*

MONTEBELLO, Michel H., SAIAS, Maurice A. et GREFEUILLE, Jean. *"Planification stratégique et PMI", Revue Française de Gestion, No. 1, Eté 1975.*

PIAGET, J. (1967) *La Psychologie de l'Intelligence, Collin, Paris.*

ROCHER, Guy. (1968) *Introduction à la sociologie générale. Montréal: Editions HMH.*

ROGERS, C. (1968) *Le développement de la personne, Paris: Dunod.*

SCALLON, G. (1974) *L'évaluation des Etudiants et les Principales Conceptions de la Mesure et de l'Evaluation. Prospectives, Octobre.*

SCHUMAKER, E.F. (1978) *Small is Beautiful - Une société à la mesure de l'homme, Contretemps, Le Seuil, Paris.*

STUFFLEBEAM, Daniel L. (1974) *L'évaluation en éducation et la prise de décision. Editions HHP.*

TOFFLER, Alvin. (1971) *Le choc du futur, Paris, Denoël.*

WALLON, H. (1968) *L'évolution psychologique de l'enfant, (Coll. U.2.), Paris: A. Colin.*

X0048282 5

DATE DUE

OCT 0 8 SNAP-MONTREAL
DOCUMENTATION

CARR McLEAN, TORONTO FORM #38-297

Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro EDUQ : 9170740
Centre d'intérêt : 550

Guillemette, Roger.

Structuration des sercices [i.e. services] éducatifs à la Commission scolaire La Vallière : une approche globale / par Roger Guillemette. -- [Chicoutimi?] : R. Guillemette, 1981.
2 v. (47; i, 26 f.) ; 28 cm.

"Projet d'intervention présenté à l'ENAP en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique (MAP)". Bibliogr. : v. 1, f. 45-47. Dépouillement partiel : v. 2. L'informatique en réseau : rapport de rencontre.

Vedette(s)-secondaire(s) : Ecole nationale d'administration publique (Québec)

Descripteur(s) : Structure scolaire * Services pédagogiques * Organisation pédagogique * Rôle de l'école * Planification * Primaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom : Commission scolaire La Vallière (St-Félicien, Québec)

Identificateur(s) de sujet : Services éducatifs

Le présent ouvrage traite d'une démarche de structuration des services éducatifs entreprise à la commission scolaire La Vallière (Saint-Félicien), laquelle regroupe six écoles de niveau primaire. Cette démarche repose sur la conviction que pour jouer efficacement son rôle face à l'élève, l'école doit pouvoir compter sur un support éducatif adéquat, tout en jouissant de la plus grande autonomie possible. L'approche systémique est privilégiée tout au cours de la présententation des différentes étapes; par ailleurs la démarche est centrée sur l'élève et l'école.

Type de document :

9170740-B

INT
365
2

TABLE DES MATIERES

Page

PRESENTATION 1

ATELIER NO 1
Burroughs: Présentation de nouveaux produits 3

ATELIER NO 2
Expérience vécue avec un mini-ordinateur 7

ATELIER NO 3
Bulletin scolaire: Correction et analyse d'épreuves 11

ATELIER NO 4
Applications interactives versus applications en lot 12

ATELIER NO 5
Réunion d'information sur le système Tigre 14

ATELIER NO 6
Réunion d'information sur le système SIGNE - secondaire ... 16

ATELIER NO 7
L'informatique pour les petits organismes (CR/CS) 18

ATELIER NO 8
Contrat-cadre et contrat spécifique (CR/CS) 21

ATELIER NO 9
Financement et facturation des services informatiques de la D.S.I.R. (CR/CS) 23

ATELIER NO 10
Burroughs: état de la situation au Québec 24

EVALUATION GENERALE DES JOURNEES 26

10 · 1000897

Le présent document se veut un compte rendu de la réunion nationale du réseau de téléinformatique, tenue à Montréal, les 3, 4, 5 et 6 novembre 1981.

Puisque la rencontre se déroulait selon le type *"atelier"*, j'ai dû choisir parmi un certain nombre qui correspondaient aux besoins de mon organisation, la Commission Scolaire La Vallière, et à mes goûts personnels. Vous comprendrez que le présent rapport ne couvre qu'une partie des sujets qui ont été traités lors de ces journées.

Avant de passer à la description du contenu des ateliers, je me dois de situer et définir brièvement la Direction des Services informatiques aux réseaux, l'organisme promoteur de cette activité.

Suite à une proposition du Ministère de l'Education, le conseil du trésor acceptait, le 31 mars 1981, la création d'une nouvelle unité administrative essentiellement dédiée aux activités informatiques des organismes scolaires. Cette nouvelle unité porte le nom de *Direction des Services informatiques aux réseaux (D.S.I.R.)*, finalisant ainsi la séparation administrative du SIMEQ en deux directions de l'informatique.

Le mandat général de la Direction des Services informatiques aux réseaux s'énonce comme suit:

- Conseiller le Ministère de l'Education et les instances concernées dans l'élaboration des orientations, politiques et plans d'utilisation de l'informatique dans les réseaux d'enseignement.

- Etablir les objectifs, les politiques, les priorités, les orientations et les plans d'action relatifs aux services offerts aux organismes scolaires.

La Direction des Services informatiques aux réseaux est composée de deux grands services: le service de l'exploitation et le service des systèmes collectifs. De plus, trois divisions viennent compléter la structure de direction: la division de la planification, du secrétariat et des finances ainsi que la division de la représentation extérieure. Actuellement, M. Michel Venne en assure la direction générale.

ATELIER NO 1 *(3 novembre 1981, de 9h00 à 10h30)*

Burroughs: Présentation de nouveaux produits

L'objectif de l'atelier était de présenter les nouveaux produits et services offerts par Burroughs.

Soulignons immédiatement que la Cie Burroughs est le fournisseur retenu pour les équipements informatiques aux réseaux.

Les sujets traités furent les suivants:

- *Bulletin d'information P.S.I.M.*
- *Auxiliaires de formation*
- *ODESY 2.01*
- *MCP 10.0*
- *QED - Editeur de texte*
- *Présentation de la gamme de terminaux Burroughs*

Bulletin d'information

A la mi-juin, tous les usagers ont reçu un exemplaire d'une nouvelle publication portant le titre "Product Support Information Manual".

Le but de ce document est de renseigner les clients de Burroughs sur le statut présent et futur du logiciel d'exploitation et des produits associés. Le document publié mensuellement, incluera entre autres:

- les nouvelles caractéristiques des logiciels
- la nouvelle documentation disponible
- une liste complète des problèmes connus et des solutions qui sont ou seront apportées .
- une liste des "Software Flash" qui auront été émis durant le mois.

La Cie annonça qu'au cours de l'année 1982, elle publierait un deuxième type de "P.S.I.M.", qui englobera les logiciels d'application et les logiciels d'environnement.

Auxiliaires de formation

La formation est, à l'heure actuelle, l'un des secteurs de pointe du domaine de l'informatique et constitue même un critère principal dans le choix des systèmes.

Les auxiliaires de formation indépendante qu'offre Burroughs Inc. permettront aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à une utilisation efficace de leurs ordinateurs, sans l'intervention d'un instructeur, à un rythme qui leur convient et chez eux.

Il existe quatre catégories d'outils d'apprentissage offerts à la clientèle de Burroughs, dans le cadre du programme des services de soutien technique:

1. Cours de base.
   Cours sur les équipements, les logiciels, les programmes de service et le mode d'emploi des ordinateurs.

2. Cours sur les langages de programmation.
   Cours sur le COBOL, le RPG II, etc...

3. Cours sur les logiciels de gestion informatique.
   Cours sur le télétraitement, la gestion des banques de données, les auxiliaires d'élaboration des logiciels (CANDE, DMS II, NQUIRY, etc...)

4. Cours sur les progiciels (programme d'application).
   Cours sur la mise en oeuvre, la tenue, le mode d'emploi et la gestion des progiciels.

ODESY 2.01

En plus des corrections apportées à la version 1.2, la Cie a incorporé des améliorations au logiciel pour le rendre plus efficace et plus facile d'opération.

Parmi les nouveautés, mentionnons:

- les améliorations de la mise en page
- les améliorations de l'entrée de données, de la validation et de la vérification
- l'amélioration du programme "FORMAINE".

Il y a une conversion à effectuer pour passer de la version 1.2 à la version 2.01, en se servant des outils de conversion fournis avec le nouveau logiciel.

MCP 10.0

Au printemps dernier, le Québec fut choisi comme site pilote afin de faire l'essai de la nouvelle version du logiciel d'exploitation MCP. Cette nouvelle version sera disponible en janvier 1982 et apportera des améliorations quant à la performance et à la sécurité.

QED - Editeur de texte

- Basé sur le programme EDIT, décrit par Kenighan et Plauger.

Caractéristiques:

. éditeur léger
. très rapide et simple d'opération
. édition sur quatre-vingts colonnes
. facilement modifiable.

Il sera disponible au réseau en septembre 1982.

Présentation de la gamme de terminaux Burroughs

Avant de présenter les terminaux, on énuméra les qualités que le client recherche pour un mini-ordinateur.

Les terminaux doivent être:

. confortables
. adaptables ou modulaires
. prêts à mettre la nouvelle technologie en oeuvre pour:
  - la protection de l'environnement de l'usager
  - la protection de l'investissement du client

L'ergonomie est de plus en plus un critère de sélection:

. chaleur éliminée
. bruit éliminé
. utilisation efficace d'énergie
. satisfaction de l'usager
. respect des normes de santé et des syndicats

Les usagers veulent:

. avoir accès à la puissance de l'ordinateur central
. avoir de l'assistance
. avoir du contrôle au niveau de l'entrée (clavier)
. un appareil agréable à utiliser

Suite à cette entrée en matière, M. Claude Hébert présente les caractéristiques et les possibilités des modèles de mini-ordinateurs suivants: MT 700, MT 600, MT 900 et des imprimantes RT 600 et RT 650.

Cet atelier était sous la responsabilité de M. Jean-Paul Cova, coordonnateur du réseau des collèges et des commissions scolaires du Québec, pour la Cie Burroughs.

ATELIER NO 2 *(3 novembre 1981, de 10h30 à 12h00)*

Expérience vécue avec un mini-ordinateur

L'atelier devait consister en un panel d'usagers relatant leur expérience avec un mini-ordinateur Burroughs, plus précisément la saisie de données et l'utilisation d'applications interactives.

Considérant l'absence du responsable de l'informatique du Cegep Bourgchemin, on nous avise que l'atelier consisterait à décrire une expérience vécue, en l'occurence celle de la commission scolaire régionale de Chambly.

La présentation de M. Rolland Descheneaux, coordonnateur des services de l'informatique à la commission scolaire de Chambly, se déroula selon quatre étapes.

- *Le centre antérieur*
- *La transition au centre actuel*
- *Le centre actuel*
- *Le futur*

Le centre antérieur

- Matériel

Data-100 modèle 78

une bande magnétique
une imprimante 800 LPM
un lecteur de carte

Data-100 modèle 74

sept stations Keybatch

- Personnel

  un coordonnateur
  deux analystes
  sept techniciens
  deux opérateurs
  cinq auxiliaires
  une secrétaire

- Applications:

  .. Collectives
  - Système bulletin scolaire
  - THESEE
  - TIGRE
  - SYGEF
  - SIMCA

  .. Maison
  - Inventaires
  - Contrôle des manuels scolaires
  - Gestion d'une école par ordinateur

- Budget

  1979-1980 -- 470 000,00 $

La transition au centre actuel :

Sous l'item planification, M. Deschenaux aborda d'abord les questions de matériel et de logiciels, et des aménagements physiques.

Il parla ensuite d'une période de parallélisme qui s'échelonna de novembre 1980 à avril 1981, plus précisément le 21 avril 1981 qui est la date de départ des équipements DATA-100.

Le centre actuel

A) MATÉRIEL

. un ordinateur B 1955 / MEG

dix-sept écrans
deux unités de disques (400 MEG - 130 MEG)
deux imprimantes (1100 LPM, 650 LPM)
un lecteur optique OP SCAN 17

B) LOGICIELS

. TCS IV
. HASP
. /UDIT REPORTER
. TABS

C) PERSONNEL

Même personnel sauf que les tâches de certains ont été ou seront modifiées.

D) BUDGET

. Fonds d'opération : 600 000,00 $
. Fonds d'immobilisation: 110 000,00 $

Les clientèles desservies sont les suivantes:

. 22 000 élèves au niveau secondaire
. 3 000 chèques émis par paye
. 26 000 élèves transportés (élémentaire, secondaire privé)
. 12 000 élèves à l'éducation des adultes

Le degré de satisfaction des usagers des nouveaux systèmes est élevé et la demande pour des systèmes interactifs croît très rapidement.

Le futur

1. Matériel et logiciel

   . Besoins en matériel plus importants que prévus
   . Nouveau logiciel: SCOPE
   . Planification des immobilisations

2. Applications

   . Utilisation des systèmes collectifs
   . Développement des systèmes-maison

ATELIER NO 3 (3 novembre 1981, de 13h30 à 16h00)

Bulletin scolaire: Correction et analyse d'épreuves

La correction et l'analyse d'épreuves sont deux des fonctions offertes par le système du bulletin scolaire.

La présentation se déroulera uniquement à partir d'exemples sur acétates selon le plan suivant:

Sujet 1: Contexte et objectifs de la fonction

Sujet 2: Préparatifs d'une épreuve

a) Sélection des étudiants

b) Détermination de l'épreuve

- nombre de questions
- pondération
- clé de correction

c) Préimpression

d) Distribution des feuilles-réponses

Sujet 3: Programmes-maison

a) Suggestions

b) Rendement

A la période de questions, plusieurs soulevèrent la remarque que le système était très beau en soi, mais qu'ils doutaient de son application pratique. On trouvait l'analyse statistique beaucoup trop poussée pour les professeurs qui n'ont pas une formation en mathématiques.

ATELIER NO 4 (3 novembre 1981, de 15h15 à 17h00)

Applications interactives versus applications en lot

M. Yvan Richard du groupe support à la nouvelle morphologie, division de la technologie à la D.S.I.R., introduisit sa présentation par le paradoxe suivant:

"L'ordinateur peut prendre des décisions en microsecondes mais il ne produit pas l'information là où elle est désirée, ni aussi rapidement que les utilisateurs la voudraient".

Il parla d'abord du traitement par lot. Les caractéristiques sont:

- Délais
- Intermédiaires
- Accumulation
- Cycles de production
- Mur entre l'utilisateur et l'ordinateur

Il termina cette partie en mentionnant que le traitement en lot était orienté vers la productivité de l'ordinateur.

Il aborda ensuite le traitement en interactif, dont les caractéristiques sont:

- Accès en mode éloigné
- Base de données
  - . Accès direct et aléatoire
  - . Rarement gros fichier séquentiel
- Perte d'intermédiaires
- Accès au besoin
- Perte du mur
- Utilisable par des non-informaticiens sous forme d'interaction

Dans des systèmes interactifs, l'ordinateur doit accomplir le travail requis rapidement et doit procurer l'information quand elle est requise et là où elle est requise.

Les buts sont de:

- Permettre de prendre des décisions plus rapidement
- Donner plus d'autonomie à l'utilisateur
- Augmenter la productivité des humains

A l'aide de l'exemple de commander un volume chez un libraire, M. Richard démontra que psychologiquement, le traitement en interactif correspondait plus à l'activité humaine que le traitement en lot.

Cocktail d'ouverture (3 novembre 1981, à 17h15)

A cette occasion, M. Michel Venne, directeur de la D.S.I.R., prononça une allocution.

M. Venne rappela les objectifs visés par le Ministère de l'Education en scindant SIMEQ en deux directions, à savoir, la Direction de l'informatique pour les besoins du Ministère et la D.S.I.R. pour les besoins du réseau.

Le Ministère voulait réduire les coûts de l'informatique et fournir aux usagers du réseau un service plus personnalisé. Il rappela l'importance pour les organismes du réseau (commissions scolaires et Cegeps) de s'impliquer dans le développement de leur service informatique, la D.S.I.R.. Il rappela aussi le voeu de la D.S.I.R. d'offrir des produits qui répondent vraiment aux besoins des commissions scolaires.

ATELIER NO 5 (4 novembre 1981, de 9h00 à 12h00)

Réunion d'information sur le système Tigre

D'abord, disons que TIGRE signifie traitement informatisé pour la gestion et la rémunération des employés.

Après avoir rappelé le but de la rencontre, à savoir, donner des renseignements généraux sur le système TIGRE, Mme Danielle Roy du service de la planification de la D.S.I.R., commença par un bref historique.

En novembre 1974, le DICOS confie à la C.E.C.M. le mandat de développer un système de rémunération des employés par traitement informatique, en tenant compte des besoins des commissions scolaires et du Ministère de l'Education. Après consultation auprès de plusieurs organismes d'enseignement et unités administratives du Ministère de l'Education, le rapport final de l'analyse fonctionnelle est déposé en juin 1976.

Principaux avantages du système TIGRE:

- Approche modulaire
- Flexibilité accrue au niveau de la rémunération et de l'administration des salaires
- Facilité d'adaptation du système aux changements
- Historiques (ex.: historique des absences)
- Diffusion d'informations (ex.: rapport à la C.A.R.R.)

Structure du dossier de l'employé:

- Identification
- Banques
- Déductions diverses
- Cumulatifs des paiements et déductions
- Cumulatifs par code budgétaire

- Cumulatifs des régimes de retraite
- Historique des gains cotisables C.A.C.
- Mini-historique des absences
- Mini-historique des salaires
- Données de l'usager
- Emploi
- Avantages sociaux
- Echéances
- Distribution comptable
- Paiements

Mme Roy explicita à l'aide d'acétates, comment ces données étaient introduites dans le système.

Les fonctions du système sont:

- Paiements
- Déductions
- Chèque
- Gestion automatisée des absences
- Changement massif de salaire
- Ajustements de salaires des enseignants
- Rapport sur le personnel des commissions scolaires au 30 septembre
- Relevé d'emploi pour l'assurance-chômage
- Imputation automatique de la paye
- Annulation automatique des chèques
- Rapports
- Historiques

Chacune de ces fonctions fut présentée en détail. La rencontre se termina par une période de questions.

ATELIER NO 9 (4 novembre 1981, de 13h30 à 16h30)

Réunion d'information sur le système SIGNE - secondaire

SIGNE - c'est un système de gestion pédagogique interactif et décentralisé, conçu pour répondre aux besoins des organismes d'enseignement accueillant des élèves de niveau primaire et/ou secondaire.

SIGNE fonctionne selon deux modes de traitement (interactif, soumission de travaux) et décentralisé (techniquement et administrativement).

Les six fonctions de SIGNE sont:

1. Inscription des données de l'élève
2. Inscription des données descriptives
3. Bulletin
4. Exploitation
5. Conversion
6. Rafraîchissement

Chacune de ces fonctions fut définie, explicitée et présentée à l'aide d'exemples sur acétates.

SIGNE assure:

- L'intégrité des données
- La sécurité d'accès à l'information
- La confidentialité d'accès aux dossiers

L'environnement requis pour l'utilisation du SIGNE est le suivant:

- Matériel
  - . ordinateur Burroughs B 1800/1900
  - . terminaux type TD 830

- Logiciels
  - . DMS II
  - . GEMCOS
  - . Compilateurs COBOL 68/74
  - . AUDIT REPORTER
- Espaces magnétiques
  - . 25 MEG
  - . 27 K par étudiant pour la banque de données
  - . 5 à 50 MEG pour les fichiers "AUDIT"

Suite à sa présentation, M. Michel Robert de la D.S.I.R. répondit à quelques questions et invita chacun des participants en soirée à utiliser un terminal pour voir concrètement le système SIGNE.

Soirée du 4 novembre 1981

Les kiosques installés nous permettaient, à partir d'un terminal et d'un écran cathodique et dans quelques cas d'une imprimante, de mettre à l'essai les différents systèmes (TIGRE - SIGNE - SYGEF - GPC). De plus, la Cie Burroughs offrait la possibilité d'utiliser ses équipements les plus récents.

ATELIER NO 7 (8 novembre 1982, de 8h00 à 10h15)

L'informatique pour les petits organismes (CS/CS)

M. Jean-Pierre Lemire du service de la planification mentionne que la D.S.I.R. est particulièrement à l'écoute des besoins des petites commissions scolaires. Pour connaître ces besoins, on a sélectionné quatorze commissions scolaires selon leur taille et leur niveau d'utilisation de l'informatique.

Les besoins mentionnés sont:

- La plupart des commissions scolaires jugent qu'elles ont les mêmes besoins que les autres commissions scolaires de leur taille
- Outil désiré et nécessaire, solution d'avenir
- Accès rapide à l'information
- Accès à des systèmes interactifs
- On veut des solutions peu coûteuses autant en investissement de départ qu'en coût d'opération
- Pas de personnel spécialisé
- Applications administratives simples
- Le lieu de traitement a peu d'importance
- Pas de problème technique
- Transmission automatique au Ministère de l'Education

Les applications souhaitées sont dans les secteurs suivants:

- Taxe scolaire
- Production de la paye
- Gestion financière
- Dossier étudiant
- Recensement
- Autres: inventaires, gestion de texte

Les commissions scolaires veulent toutes un type de fonctionnement qui assure un accès rapide à l'information.

Les solutions possibles sont de type micro-ordinateur ou mini-ordinateur.

Micro-ordinateur

L'utilisation d'un micro-ordinateur et des équipements à l'intérieur de la commission scolaire présente les caractéristiques suivantes:

- Assure un accès rapide
- Permet une certaine autonomie
- Coût variant de 77 000,00 $ à 114 000,00 $ en immobilisation et de 5 000,00 $ à 8 000,00 $ pour l'entretien
- Au moins une personne est nécessaire
- Très peu d'applications disponibles
- Non compatible avec le réseau téléinformatique

Mini-ordinateur

Les commissions scolaires ont accès à un ordinateur par un terminal. Cette solution présente les caractéristiques suivantes:

- Assure un accès rapide
- Permet une certaine autonomie
- Ne nécessite pas de personnel spécialisé
- Coût plus bas que la solution avec micro-ordinateur
- Possibilité d'avenir
- Plusieurs systèmes disponibles

Avec un mini-ordinateur, deux modes d'accès sont possibles:

1. Un écran et une imprimante reliée à un ordinateur Burroughs B-1800 dans une commission scolaire centre.

2. Un écran et une imprimante reliés à un ordinateur Burroughs à la D.S.I.R.. Ce mode d'accès est cependant un cas d'exception.

Avantages:

- Accès aux applications collectives
- A long terme, coût moins élevé
- Equipement subventionné
- On peut se servir du réseau de téléinformatique du Ministère
- Permet une mise en place collective

Pour terminer, M. Lemire aborda un sujet parallèle à cette présentation, à savoir, le réseau de base de télécommunication. La fonction de ce réseau est d'assurer un échange d'information entre les commissions scolaires et le Ministère de l'Education.

ATELIER NO 8 (5 novembre 1981, de 10h30 à 12h00)

Contrat-cadre et contrat spécifique (CR/CS)

M. Jacques Vézina de la D.S.I.R. était responsable de cette présentation.

Le contrat-cadre permet aux commissions scolaires d'obtenir des bénéfices monétaires et contractuels pour faire face à la nouvelle orientation du réseau.

Il appartient maintenant à chaque organisme de déterminer son orientation informatique dans le nouveau contexte de la décentralisation. Dans cette optique, il est important de se rappeler que la signature du contrat-cadre pour l'approvisionnement des commissions scolaires en biens informatiques n'est qu'une des activités qui s'inscrit dans le processus général de réalisation de la nouvelle morphologie du réseau.

Les signatures de l'entente sont d'une part, le Ministère de l'Education et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, et d'autre part, la Cie Burroughs Inc.

Le contrat-cadre c'est quoi?

- Définit les responsabilités du mandataire et du fournisseur
- Définit les règles s'appliquant au contrat-cadre (ex.: reconduction du contrat-cadre)
- Définit les avantages consentis à l'ensemble des bénéficiaires (ex.: politique d'escompte)
- Définit les produits et services auxquels ont droit les bénéficiaires ainsi que les termes et conditions s'y appliquant

Le contrat spécifique c'est quoi?

. Définit les responsabilités du bénéficiaire et du fournisseur
. Définit les règles s'appliquant au contrat spécifique
. Définit les produits et services demandés par le bénéficiaire ainsi que leurs prix
. Définit toutes les garanties s'appliquant aux produits et services et d'autres avantages

Les étapes à franchir avant de signer un contrat spécifique sont:

1. Etude des besoins
2. Etablissement des priorités informatiques des services
3. Etude des scénarios répondant aux besoins
4. Coûts
5. Choix d'un scénario
6. Regroupements d'organismes s'il y a lieu
7. Planification de l'aménagement physique
8. Planification de la formation des personnels
9. Planification d'un réseau de téléinformatique local
10. Planification de la période de transition (minimum trois mois)

M. Vézina élabora ensuite sur les procédures de remplissage des différentes annexes du contrat spécifique.

Il termina en répondant aux questions des participants.

ATELIER NO 2 (6 novembre 1981, de 13h30 à 15h15)

Financement et facturation des services informatiques de la D.S.I.P. (CR/CS)

Le sujet fut présenté par Mme Mariette Potvin, responsable du groupe de planification à la D.S.I.R..

Mme Potvin commença par expliquer les principes et les modalités de financement. A partir du budget global de la D.S.I.R., elle expliqua comment se faisait la répartition dans les commissions scolaires.

Elle passa ensuite à la politique de facturation qui diffère dépendant qu'il s'agit de ressources électroniques, de systèmes collectifs ou de d'autres services.

Pour les ressources électroniques (temps ordinateur), la facturation se fait par seconde. Pour les systèmes collectifs, il y a un taux de base plus un tarif par élève présent au 30 septembre d'une année. Pour les services interactifs, la facturation se fait par heure de liaison plus un taux à la seconde pour l'utilisation de l'APL et du BASIC.

Après quelques précisions sur les objets et sur les taux de facturation pour l'année 1981-82, il y eut une période de questions.

ATELIER NO 10 (5 novembre 1981, de 15h30 à 17h00)

Burroughs: état de la situation au Québec

M. Georges Harvey, président de la Cie Burroughs Canada, présenta la philosophie de la Cie qui est de fournir un équipement informatique de qualité, adapté aux besoins de l'utilisateur en plus d'offrir un service de support très adapté.

Burroughs fonctionne selon un plan d'ensemble comportant une approche par secteur d'activités (Manufacturier, Bancaires, Gouvernemental, Educationnel, Hospitalier). Il a vanté le dynamisme et l'implication du personnel à tous les niveaux.

M. Harvey aborda ensuite la question des investissements qui se chiffrent à plus de cinq millions au Québec en créant plus de cent emplois. Selon lui, c'est la preuve que la Cie Burroughs veut respecter ses engagements envers le Québec - engagements pris lors de la signature du contrat-cadre.

Ensuite, il annonça la mise en activité pour juin 1982, d'un centre de progiciel à Montréal et la nomination de M. Pierre Lemay à la direction de ce centre.

Suite à la présentation du président de la Cie, le nouveau directeur du futur centre de progiciel est venu expliquer en quoi consistera ce nouveau service.

. Développer de nouveaux logiciels
. Préparer la documentation pour la formation
. Assurer la qualité et le développement des services
. Assurer l'entretien des systèmes

M. Lemay mentionna que 60% du personnel technique sera recruté parmi les finissants du Cegep.

Jeudi, le 5 novembre 1981, à 19h00

Banquet sous la présidence du directeur de la D.S.I.R.

A cette occasion, M. Jean Pronovost, sous-ministre adjoint responsable de la D.S.I.R. au Ministère de l'Education, a prononcé une conférence portant sur l'évolution et l'orientation de l'informatique en réseau.

Dans un premier temps, M. Pronovost évoqua l'historique du développement de l'informatique au Gouvernement du Québec et particulièrement au Ministère de l'Education.

Il rappela les objectifs qui avaient guidé le Ministère de l'Education dans la création de la D.S.I.R. et de la Direction de l'informatique.

Il élabora aussi sur les diverses alternatives qui se présentent actuellement aux commissions scolaires, en vue de se doter d'un service d'informatique adéquat.

Vendredi, le 6 novembre 1981

La journée du 6 novembre était réservée pour visiter les installations de la Cie Burroughs, situées à Ville Brossard.

ÉVALUATION GÉNÉRALE DES JOURNÉES

J'apprécie grandement la chance qui m'a été donnée d'assister à cette rencontre nationale du réseau informatique.

J'y ai recueilli des informations qui me seront très profitables pour l'organisation de l'informatique à la Commission Scolaire La Vallière.

Cette rencontre m'a aussi permis d'établir certains contacts avec des personnes de la D.S.I.R..

L'horaire prévu a été très bien respecté et les personnes ressources pour chacun des ateliers ont été à la hauteur.

A mon avis, l'Enap devrait inscrire une telle activité dans son programme de stages, particulièrement ceux qui oeuvrent dans le milieu éducationnel élémentaire, secondaire ou collégial. En analysant la place importante que prend et que continuera de prendre l'informatique, c'est, selon moi, un atout supplémentaire que possède un administrateur public lorsqu'il est familier avec l'informatique.

Roger Guillemette

Roger Guillemette

LE CENTRE DE DOCUMENTATION : ENAP

INT
365
2

[illegible] 81 à l'inventaire

STRUCTURATION DES SERVICES EDUCATIFS
A LA COMMISSION SCOLAIRE LA VALLIERE:
UNE APPROCHE GLOBALE

L'INFORMATIQUE EN RÉSEAU

RAPPORT DE RENCONTRE

ENAP-MONTRÉAL
DOCUMENTATION

PAR

Roger Guillemette

LE CENTRE DE DOCUMENTATION
E. N. A. P.

[Vol. 2]

Le 10 novembre 1981

2-10-1000 8961

X0048311 4

DATE DUE
ETAP-MONTRÉAL
DOCUMENTATION